

STRATER

Focus Post-Bac Pays de la Loire



Service de la coordination des stratégies
de l'enseignement supérieur et de la recherche

Département des investissements d'avenir
et des diagnostics territoriaux

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Note liminaire

► Introduction

Ce document s'inscrit dans la démarche de caractérisation d'un territoire mise en place par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dont les éléments de diagnostic présentent, sous l'angle d'une vision globale de site, un état des lieux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Il constitue un focus sur les formations post-baccalauréat à l'échelle régionale ou académique selon le site.

Il fait l'objet d'une concertation avec les services des rectorats, qui peuvent le compléter par l'apport de données et d'éléments d'analyse sur les constats et les politiques académiques.

► Territoires considérés

Cette analyse porte sur les régions métropolitaines reconfigurées en 2016 et les académies qui les composent.

Régions comprenant une seule académie	Régions comprenant deux ou trois académies
<ul style="list-style-type: none">• Bretagne (Rennes)• Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)• Corse• Pays de la Loire (Nantes)	<ul style="list-style-type: none">• Auvergne Rhône-Alpes (Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon)• Bourgogne-Franche-Comté (Besançon, Dijon)• Grand Est (Nancy-Metz, Reims, Strasbourg)• Ile-de-France (Créteil, Paris, Versailles)• Hauts-de-France (Amiens, Lille)• Normandie (Caen, Rouen)• Nouvelle Aquitaine (Bordeaux, Limoges, Poitiers)• Occitanie (Montpellier, Toulouse)• Provence-Alpes-Côte d'Azur (Aix-Marseille, Nice)

Les éléments fournis permettent des comparaisons entre les territoires qui ne constituent pas une finalité en soi et ont pour seul objet de permettre aux acteurs d'en disposer et de les analyser au vu de leur contexte propre.

Les données sont comparées avec celles de la France métropolitaine, hors collectivités d'Outre-Mer.

Les informations concernant les collectivités d'outre-mer font l'objet d'un traitement spécifique.

SOMMAIRE

A. LES FORMATIONS POST-BACCALAUREAT DANS L'ACADEMIE DE NANTES.....	9
1. Le baccalauréat	11
2. Les néo-bacheliers	15
3. Les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur	23
4. Les diplômés post-baccalauréat.....	29
5. L'insertion professionnelle.....	31
6. La formation tout au long de la vie.....	31
B. ANNEXES	33
Lexique	33
Sigles	36

A. LES FORMATIONS POST-BACCALAUREAT DANS L'ACADEMIE DE NANTES

En 2015, l'académie de Nantes compte 35 446 bacheliers, soit 5,96% des bacheliers de France métropolitaine. Elle présente un taux de réussite au baccalauréat de 91,5%, nettement supérieur à la moyenne nationale (88,1%). La Loire-Atlantique se distingue avec le meilleur taux de réussite au bac professionnel de France (88,5%, France : 80,7%).

La poursuite d'études des bacheliers ligériens dans l'enseignement supérieur est inférieure à la moyenne nationale en 2014 (68,3%, France : 72,2%).

En 2015, les candidats au baccalauréat souhaitent moins s'orienter vers une formation universitaire que la moyenne nationale (-2 points). Ils désirent se diriger préférentiellement vers un BTS (+2,1 points), notamment les élèves de terminales technologique et professionnelle (respectivement +1,9 et +3,8 points).

La part d'inscrits en licence représente la majorité des effectifs étudiants inscrits dans les formations de bac+1 à bac+3 en 2014-2015, néanmoins elle est inférieure à la moyenne nationale. La proportion d'inscrits en BTS représente également une part importante des inscrits et cette proportion est supérieure à la moyenne nationale.

En 2013, l'académie compte plus de diplômés de BTS (8 016) que de licence (6 306). Les diplômés sont proportionnellement plus nombreux en BTS (38%) qu'au niveau national (32%), contrairement aux diplômés des licences générales (30%, France : 33%).

Le taux de réussite 2015 au BTS (81,1%) est nettement supérieur à la moyenne nationale (74,5%).

60% des apprentis du supérieur suivent une formation BTS/BTSA en 2015-2016 (France métropolitaine : 41,5%). Plus de 80% d'entre-eux trouvent un emploi dans les 7 mois suivant l'obtention de leur diplôme, dont plus de 45% en CDI.

Les formations post-bacs sont réparties sur 38 sites ; les principaux se situent à Nantes, Angers et Le Mans.

Le flux de néo-bacheliers « entrants » moins « sortants » est quasi-stable. Parmi les 12 700 néo-bacheliers de la session 2015 s'inscrivant dans les établissements universitaires des Pays de la Loire, la très grande majorité (10 293 néo-bacheliers, 81%) est originaire de l'académie de Nantes. Les néo-bacheliers entrants sont au nombre de 2 407, 32,7% de ces effectifs proviennent de Bretagne. 2 409 néo-bacheliers quittent les Pays de la Loire après l'obtention de leur baccalauréat. 31,7% d'entre eux s'inscrivent dans une université en Bretagne.

Les formations du supérieur court (niveau bac+2 ou +3) attirent des jeunes en cours d'étude (Céreq, juin 2016), par contre l'étude des mobilités des jeunes diplômés montre que l'académie est déficitaire en phase d'insertion (dans les trois ans suivant la sortie du diplôme).

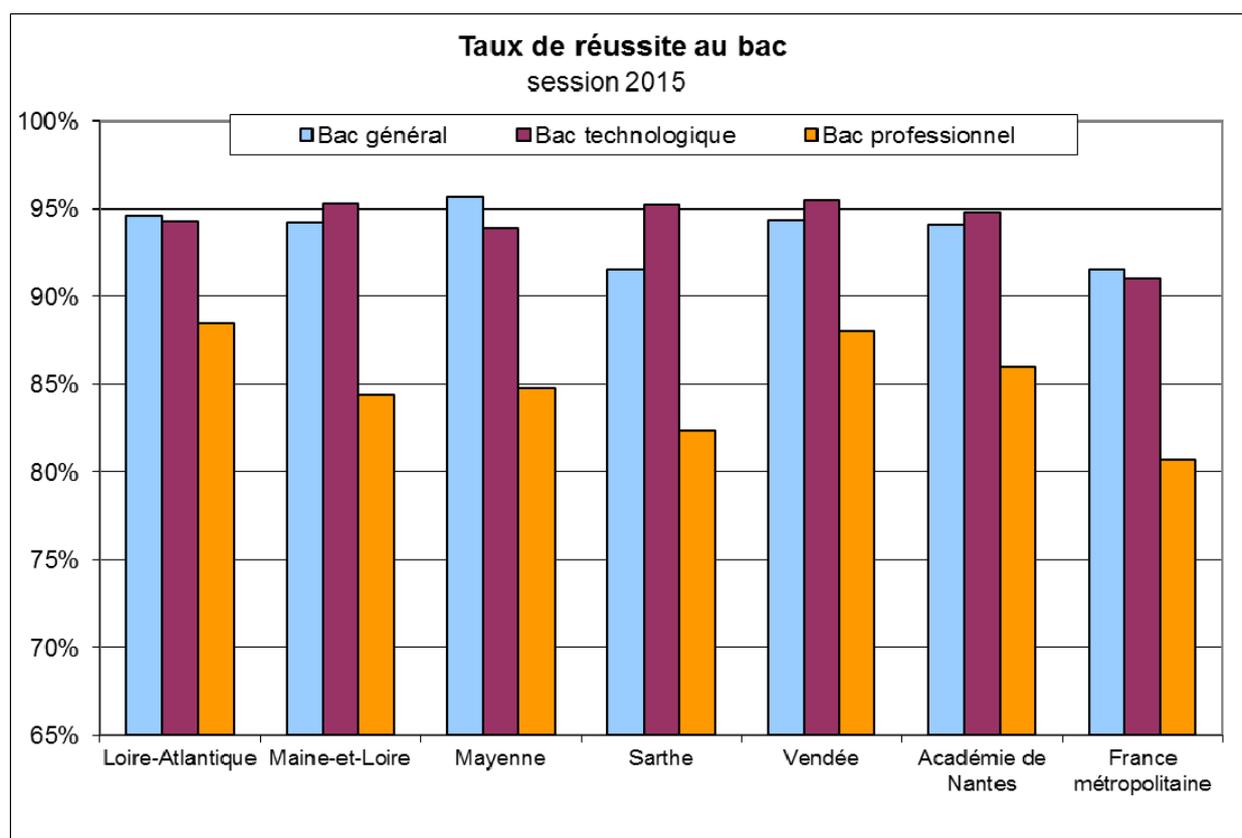
1. LE BACCALAUREAT

► Les effectifs et le taux de réussite par type de baccalauréat

Tableau 1 – Académie de Nantes : le nombre de candidats présents et admis et le taux de réussite par type de bac, session 2015 (source DEPP)

	Bac général			Bac technologique			Bac professionnel			Total		
	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite
Loire-Atlantique	7 120	6 736	94,6%	2 745	2 589	94,3%	4 285	3 792	88,5%	14 150	13 117	92,7%
Maine-et-Loire	4 075	3 840	94,2%	1 479	1 409	95,3%	3 091	2 609	84,4%	8 645	7 858	90,9%
Mayenne	1 454	1 391	95,7%	571	536	93,9%	1 267	1 075	84,8%	3 292	3 002	91,2%
Sarthe	2 772	2 539	91,6%	1 074	1 023	95,3%	2 272	1 871	82,4%	6 118	5 433	88,8%
Vendée	3 117	2 941	94,4%	1 201	1 147	95,5%	2 212	1 948	88,1%	6 530	6 036	92,4%
Académie de Nantes	18 538	17 447	94,1%	7 070	6 704	94,8%	13 127	11 295	86,0%	38 735	35 446	91,5%
France métropolitaine	334 293	306 144	91,6%	130 751	119 047	91,0%	209 424	169 031	80,7%	674 468	594 222	88,1%

Graphique 1 – Académie de Nantes : le taux de réussite selon le type de bac, session 2015 (source DEPP)

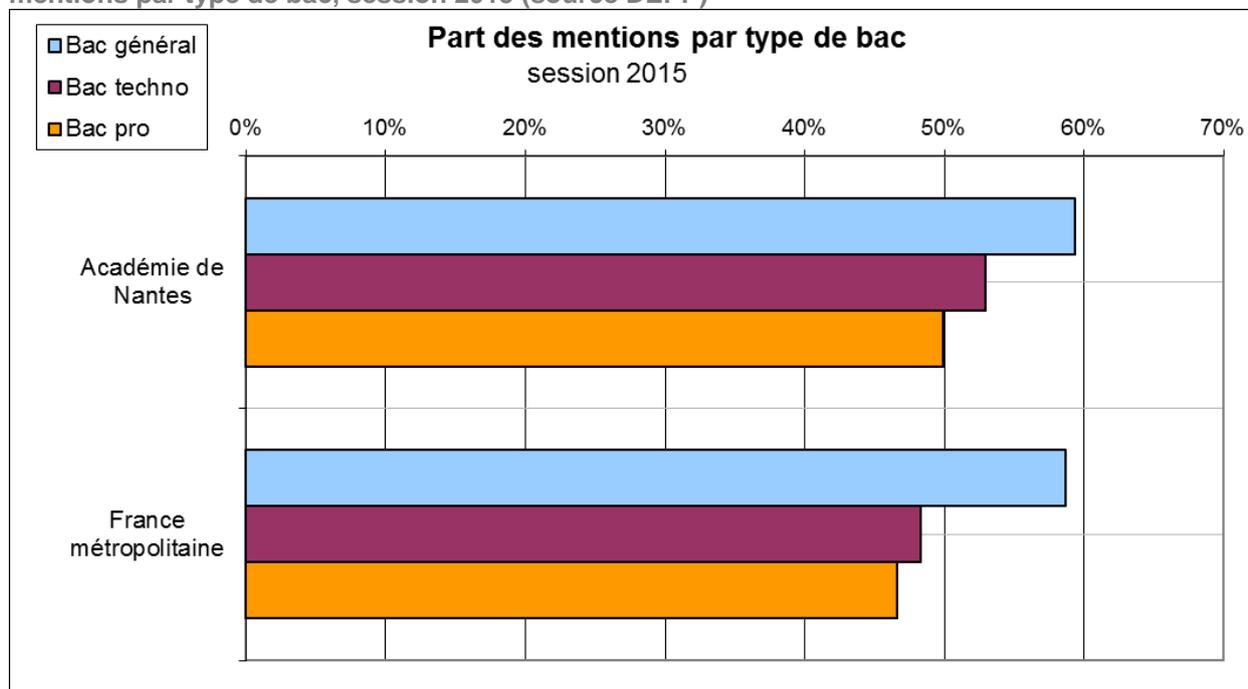


► Les bacheliers avec mention

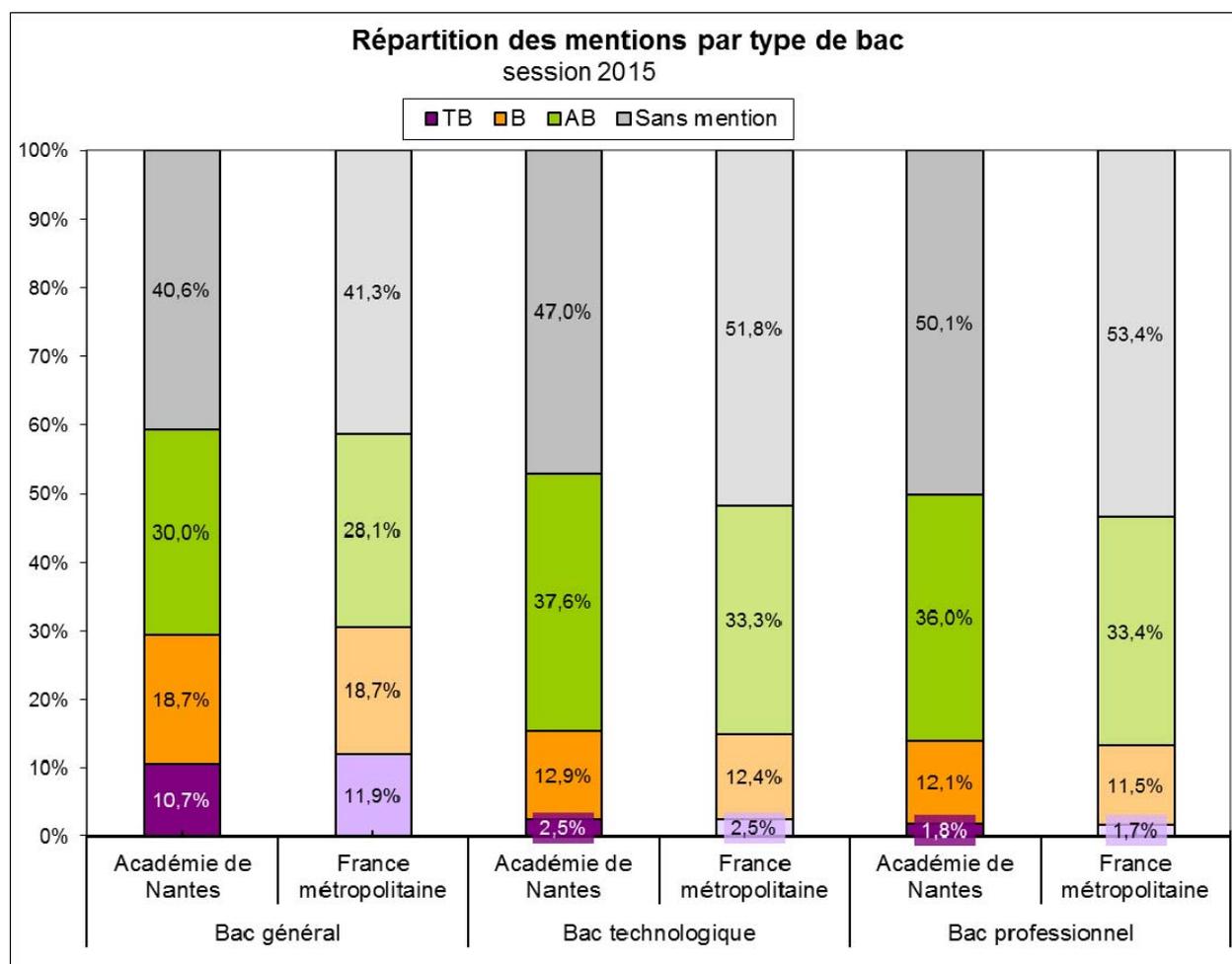
Tableau 2 - Académie de Nantes : les effectifs de bacheliers avec mention et la part des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)

	Bac général		Bac technologique		Bac professionnel		Total	
	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions
Loire-Atlantique	4 063	60,3%	1 387	53,6%	1 977	52,1%	7 427	56,6%
Maine-et-Loire	2 282	59,4%	768	54,5%	1 297	49,7%	4 347	55,3%
Mayenne	834	60,0%	260	48,5%	483	44,9%	1 577	52,5%
Sarthe	1 439	56,7%	491	48,0%	869	46,4%	2 799	51,5%
Vendée	1 741	59,2%	644	56,1%	1 007	51,7%	3 392	56,2%
Académie de Nantes	10 359	59,4%	3 550	53,0%	5 633	49,9%	19 542	55,1%
France métropolitaine	179 516	58,6%	57 513	48,3%	78 828	46,6%	315 857	53,2%

Graphique 2 – Académie de Nantes : les effectifs de bacheliers avec mention et la part des mentions par type de bac, session 2015 (source DEPP)

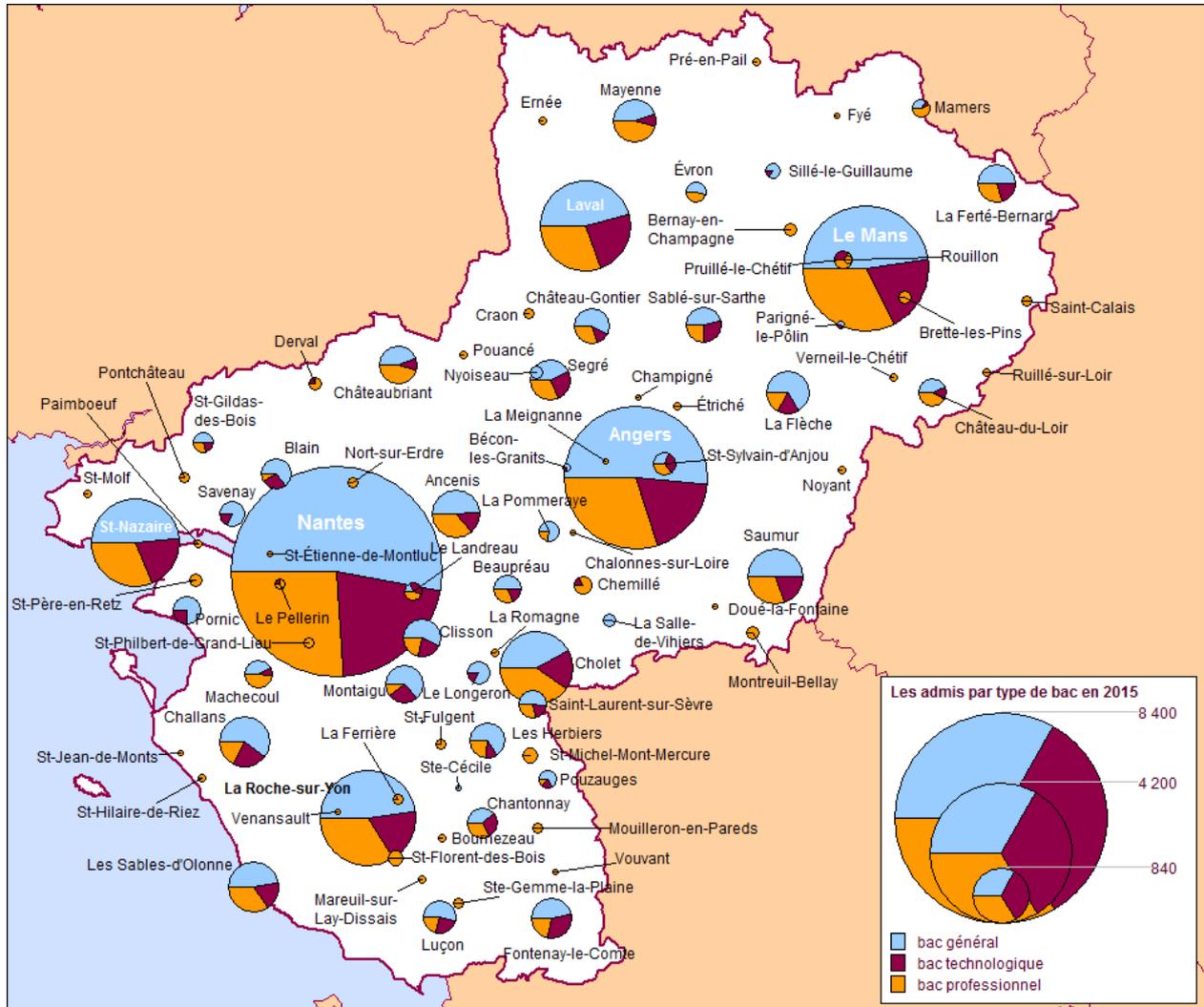


Graphique 3 – Académie de Nantes : la répartition des mentions par type de bac, session 2015
(source DEPP)



► Les bacheliers par commune

Carte 1 – Académie de Nantes : la répartition des bacheliers selon le type de bac et l’implantation de l’établissement de préparation en 2015 (source DEPP)



2. LES NEO-BACHELIERS

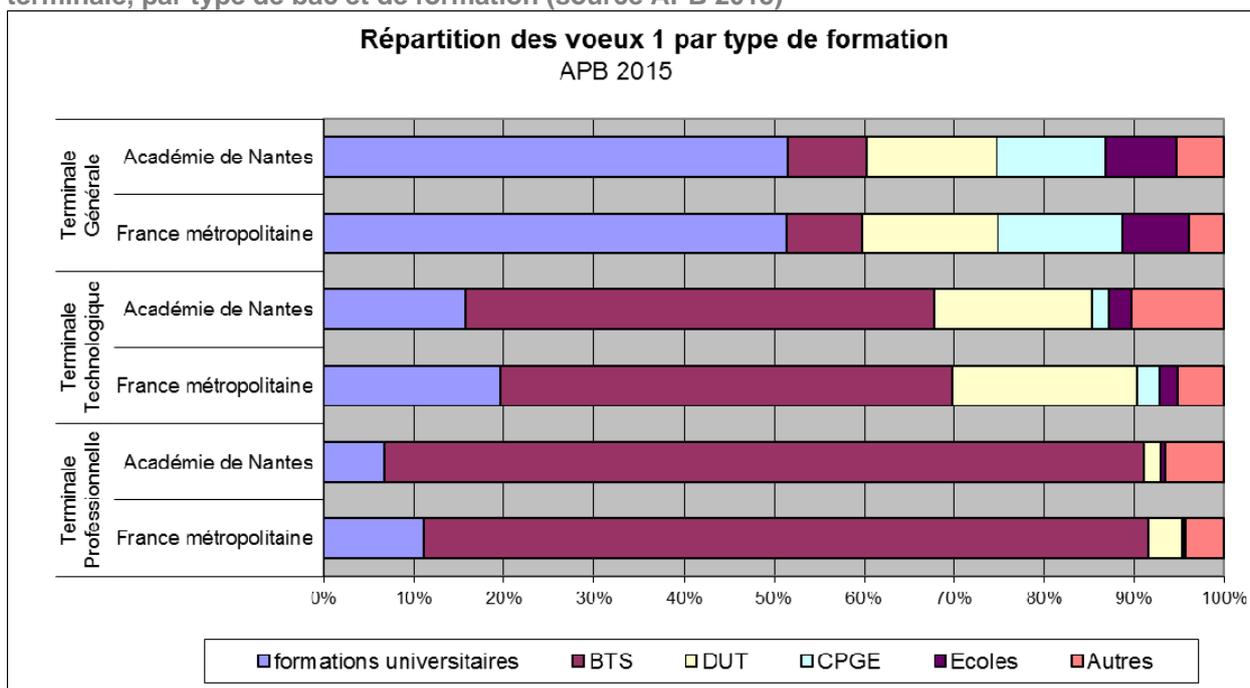
► Les vœux de rang 1 de poursuite d'études des candidats en terminale par type de bac et de formation

Tableau 3 – Académie de Nantes : le taux de vœux de rang 1 de poursuite d'études des candidats en terminale, par type de bac et de formation (source APB 2015)

Nombre de vœux 1 formulés dans APB par les candidats en terminale		Terminale générale	Terminale techno	Terminale pro	Toutes terminales confondues
total	Académie de Nantes	18 170	6 514	5 881	30 565
	France métropolitaine	326 101	117 371	97 667	541 139
répartition en % du total :					
Formations universitaires	Académie de Nantes	51,5%	15,7%	6,8%	35,3%
	France métropolitaine	51,4%	19,6%	11,1%	37,3%
BTS - BTSA DTS - DMA	Académie de Nantes	8,7%	52,0%	84,3%	32,5%
	France métropolitaine	8,3%	50,1%	80,5%	30,4%
DUT	Académie de Nantes	14,5%	17,7%	1,9%	12,7%
	France métropolitaine	15,2%	20,6%	3,7%	14,3%
CPGE - CPES	Académie de Nantes	12,0%	1,8%	0,1%	7,5%
	France métropolitaine	13,9%	2,5%	0,2%	8,9%
Écoles *	Académie de Nantes	8,0%	2,6%	0,4%	5,4%
	France métropolitaine	7,4%	2,0%	0,3%	4,9%
Autres *	Académie de Nantes	5,3%	10,3%	6,6%	6,6%
	France métropolitaine	3,9%	5,2%	4,3%	4,2%

* Voir lexique, rubrique APB

Graphique 4 – Académie de Nantes : la répartition des vœux de rang 1 des candidats en terminale, par type de bac et de formation (source APB 2015)

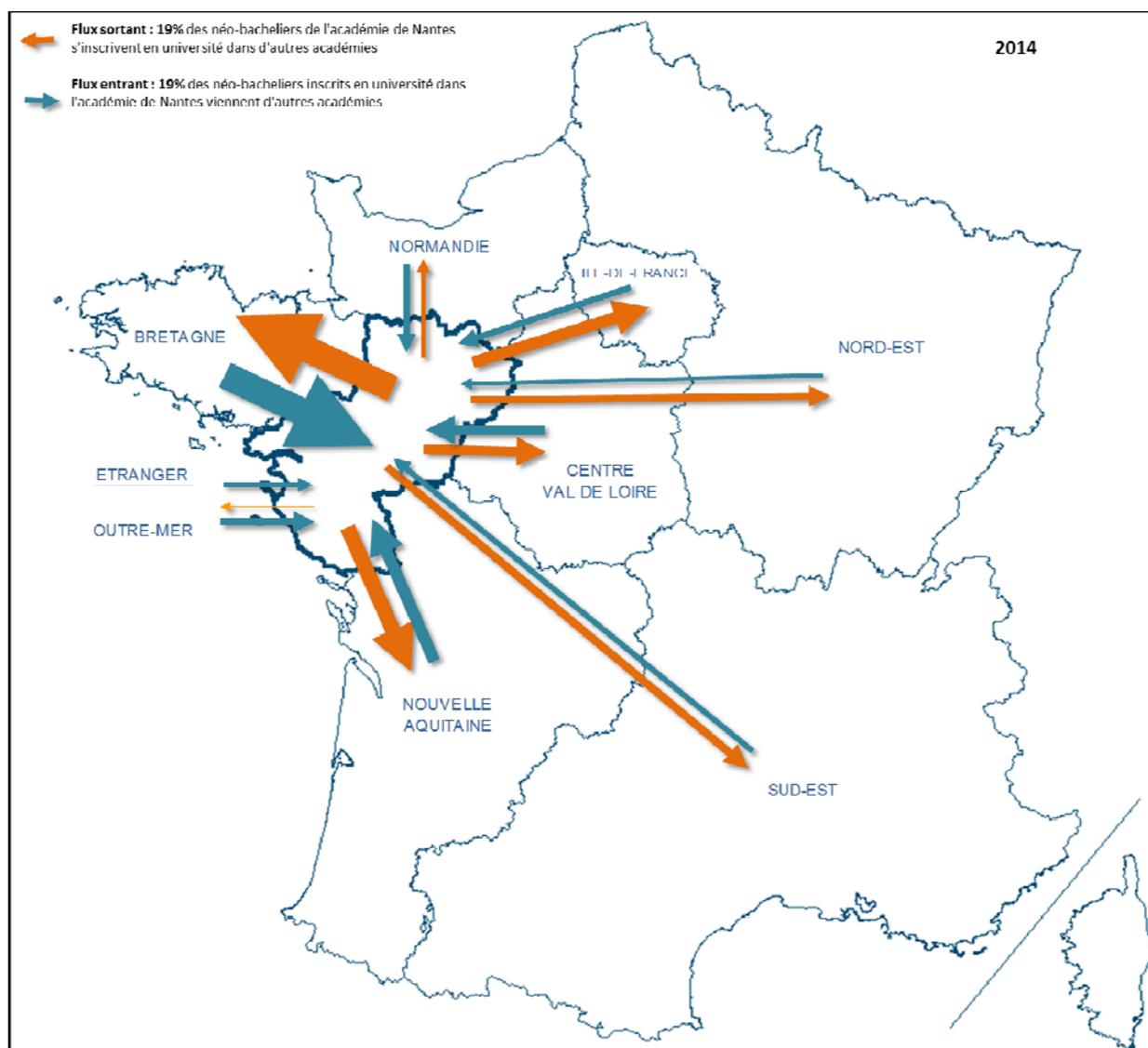


► L'attractivité géographique

Tableau 4 – Académie de Nantes : la provenance des néo-bacheliers (session 2014) inscrits en université ou établissements assimilés de l'académie en 2014-2015 et la destination des néo-bacheliers de l'académie (session 2014) inscrits en université ou établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)

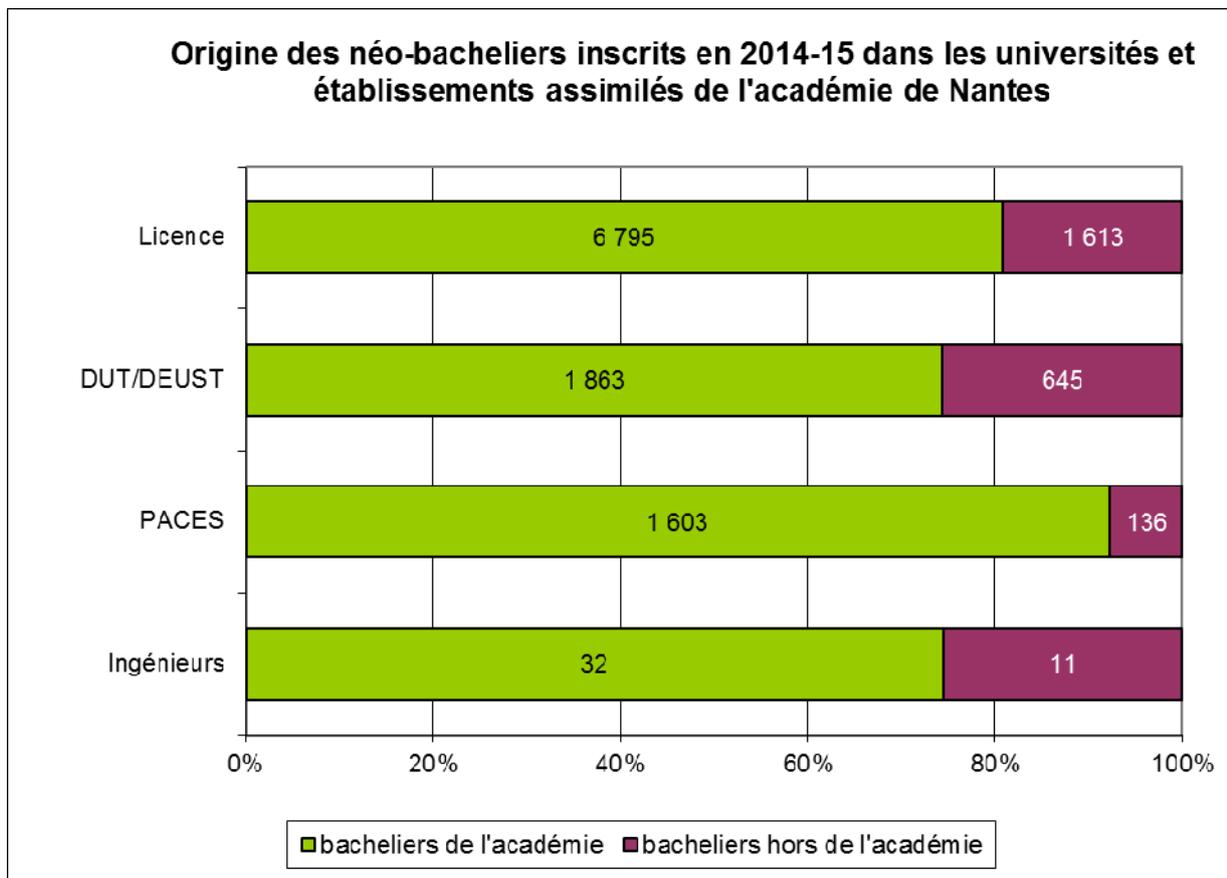
Provenance/Destination	Effectifs des néo-bacheliers inscrits dans les universités de l'académie de Nantes selon leur académie d'obtention du bac	Effectifs des néo-bacheliers ayant obtenu le bac dans l'académie de Nantes selon l'académie de leur université d'inscription
BRETAGNE	788	764
NOUVELLE AQUITAINE	351	445
ILE-DE-FRANCE	173	343
CENTRE-VAL dDE LOIRE	271	280
SUD-EST	166	220
NORD-EST	117	216
NORMANDIE	199	137
OUTRE-MER	202	4
ETRANGER	140	0
Sous-total Entrants	2 407	
Sous-total Sortants		2 409
Ac. de NANTES	10 293	10 293
Total néo-bacheliers	12 700	12 702

Carte 2 – Académie de Nantes : les flux entrants et sortants des néo-bacheliers inscrits dans les universités et établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)



La taille des flèches est proportionnelle aux flux étudiants sortants et entrants (pour la définition des flux, se reporter au lexique en fin de document).

Graphique 5 – Académie de Nantes : la répartition pour les principales filières de formation des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 dans les universités et établissements assimilés de l'académie, en fonction de l'académie d'obtention du bac (source SIES)



► La poursuite d'études des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur

Tableau 5 – Académie de Nantes : le taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur entre 2010 et 2014 (source SIES)

	2010	2011	2012	2013	2014
Académie de Nantes	71,2%	68,3%	63,3%	69,3%	68,3%
France métropolitaine	75,0%	72,0%	69,4%	72,1%	72,2%

Tableau 6 – Académie de Nantes : le taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 2014 par filières de formation regroupées (source SIES)

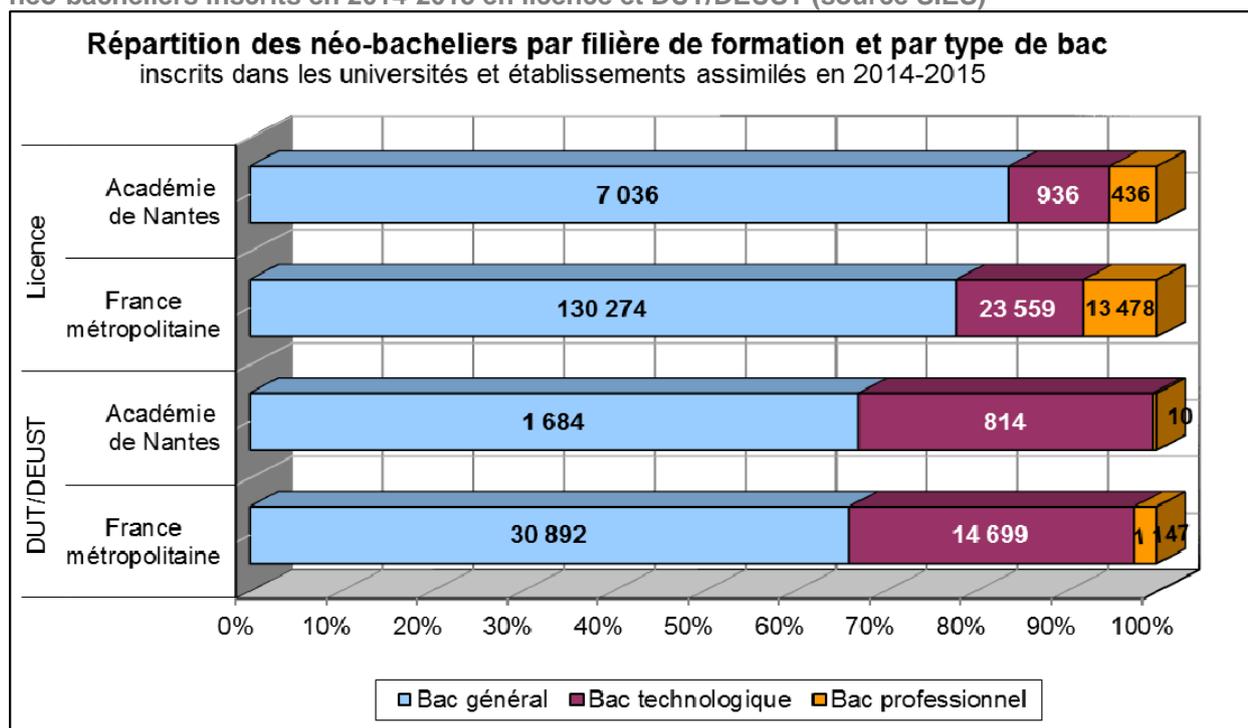
Académie de Nantes	Taux global	Université (y compris IUT)	IUT	CPGE	STS	Autres formations
Bac général	94%	61,3%	10%	10,9%	9%	12,8%
Bac professionnel	30,1%	3,7%	0,2%	0%	26,1%	0,2%
Bac technologique	70,7%	25,4%	11,6%	1,3%	39,2%	4,8%
Ensemble des bacs Académie de Nantes	68,3%	35,3%	7,0%	5,5%	20,4%	7,1%
Ensemble des bacs France métropolitaine	72,2%	40,5%	7,5%	6,4%	19,5%	5,2%

► La répartition des néo-bacheliers par filière universitaire

Tableau 7 – Académie de Nantes : les effectifs par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 dans les universités et établissements assimilés de l'académie (source SIES)

		Licence	DUT/DEUST	PACES	Autres	Total
Bac général	Académie de Nantes	7 036	1 684	1 705	45	10 470
	France métropolitaine	130 274	30 892	32 466	5 502	199 134
Bac technologique	Académie de Nantes	936	814	29	0	1 779
	France métropolitaine	23 559	14 699	1 292	269	39 819
Bac professionnel	Académie de Nantes	436	10	5	1	452
	France métropolitaine	13 478	1 147	308	70	15 003
Total	Académie de Nantes	8 408	2 508	1 739	46	12 701
	France métropolitaine	167 311	46 738	34 066	5 841	253 956

Graphique 6 – Académie de Nantes : la répartition par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 en licence et DUT/DEUST (source SIES)



3. LES EFFECTIFS D'INSCRITS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

► Les CPGE et les formations préparant à un diplôme de niveau III

- *La répartition des effectifs étudiants par type de formation*

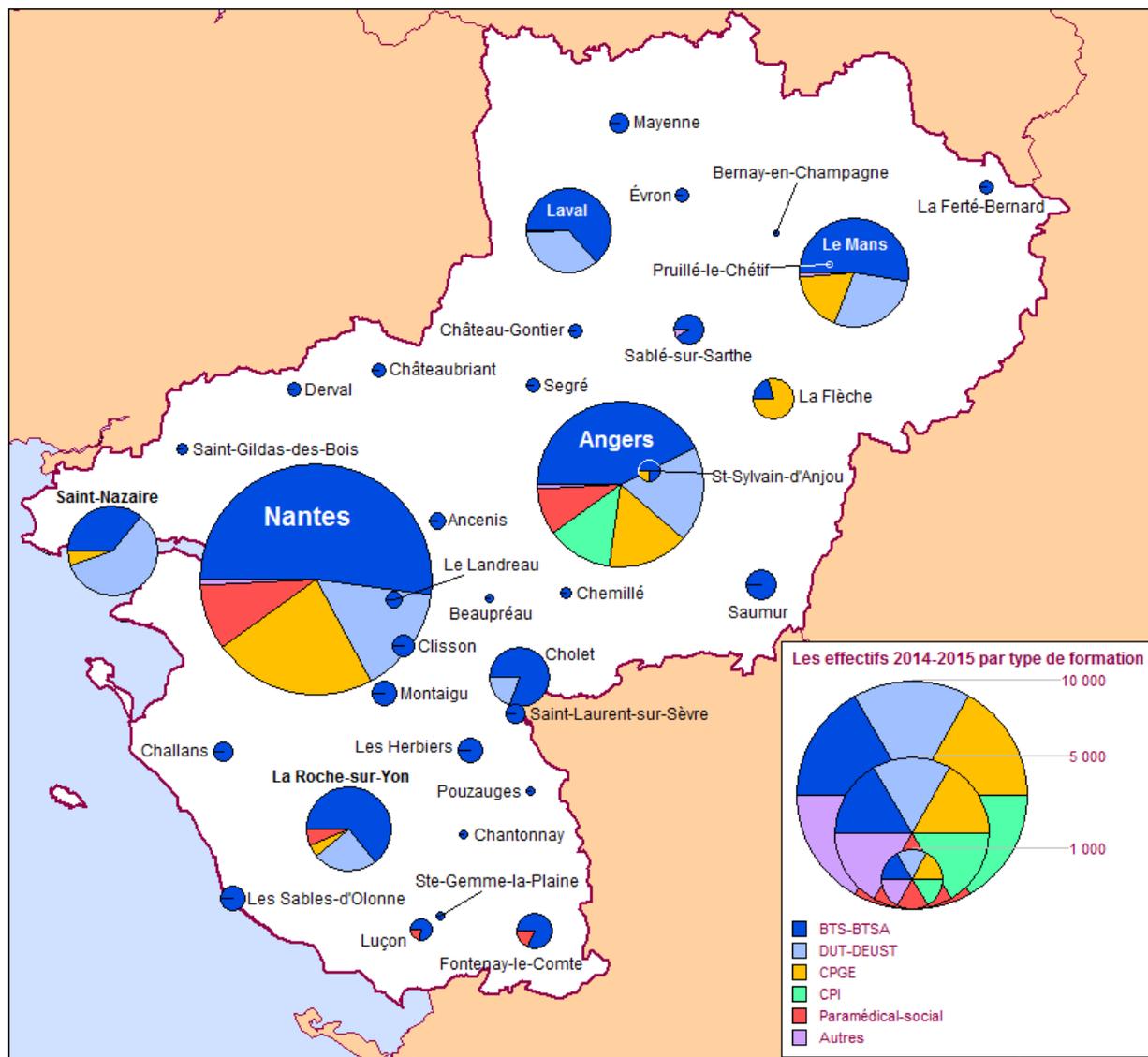
Tableau 8 – Académie de Nantes : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation (CPGE-CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)

Département	Implantation	BTS BTSA	DUT DEUST	CPGE	CPI	Paramédical Social	Autres (Arts...)	Total
Loire- Atlantique	Ancenis	83						83
	Châteaubriant	71						71
	Clisson	156						156
	Derval	77						77
	Le Landreau	83						83
	Nantes	5 173	1 488	2 259		902	97	9 919
	Saint-Gildas-des-Bois	54						54
	Saint-Nazaire	684	1 086	106				1 876
	* non localisé	150						150
	Total	6 531	2 574	2 365		902	97	12 469
Maine-et-Loire	Angers	2 365	1 035	862	713	501	63	5 539
	Beaupréau	30						30
	Chemillé	46						46
	Cholet	752	187					939
	Saint-Sylvain-d'Anjou	130		44				174
	Saumur	284						284
	Segré	78						78
	* non localisé	42						42
	Total	3 727	1 222	906	713	501	63	7 132
Mayenne	Château-Gontier	62						62
	Évron	59						59
	Laval	1 115	613			18		1 746
	Mayenne	140						140
	Total	1 376	613			18		2 007
Sarthe	Bernay-en-Champagne	18						18
	La Ferté-Bernard	63						63
	La Flèche	97		359				456
	Le Mans	1 411	749	479			39	2 678
	Pruillé-le-Chétif	14						14
	Sablé-sur-Sarthe	248					25	273
	Total	1 851	749	838			64	3 502

Vendée	Challans	122						122
	Chantonnay	30						30
	Fontenay-le-Comte	283				69		352
	La Roche-sur-Yon	1 114	428	81		119		1 742
	Les Herbiers	200						200
	Les Sables-d'Olonne	191						191
	Luçon	125				39		164
	Montaigu	193						193
	Pouzauges	25						25
	Sainte-Gemme-la-Plaine	32						32
	Saint-Laurent-sur-Sèvre	137						137
	Total	2 452	428	81		227		3 188
Académie de Nantes	15 937	5 586	4 190	713	1 648	224	28 298	
Pays de la Loire	15 937	5 586	4 190	713	1 648	224	28 298	
France métropolitaine	236 061	117 565	82 515	10 787	40 010	6 626	493 564	

En 2015-2016, l'offre de formation post-baccalauréat de l'académie comprend plus de 80 CPGE, plus de 50 mentions de licences générales, près de 140 mentions de licences professionnelles, une trentaine de spécialités de DUT et plus de 80 spécialités de BTS.

Carte 3 – Académie de Nantes : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE-CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DEPP, SIES)



28 298 étudiants sont inscrits en CPGE-CPI et formations préparant à un diplôme de niveau III : 56,3% des effectifs sont inscrits en BTS-BTSA, 19,7% en DUT, 14,8% en CPGE, 5,8% en formations paramédicales et sociales et 2,5% en CPI.

• **La répartition géographique**

38 sites proposent des formations de BTS-BTSA, les formations paramédicales et sociales sont localisées sur 6 sites, 7 sites offrent des DUT, 7 sites sur lesquels sont implantées des CPGE et 1 site avec une CPI.

Les principaux sites d'enseignement supérieur des formations CPGE-CPI et bac+2, en terme d'effectifs, sont Nantes qui accueille 35% des étudiants post-bac ligériens, Angers avec 19,6% et Le Mans qui en compte 9,5%.

► **Les effectifs par année de formation de bac+1 à bac+3**

Tableau 9 – Académie de Nantes : les effectifs d'inscrits en 2014-2015 dans l'enseignement supérieur, par type de formation et par année d'études et leur répartition (sources DEPP, SIES)

	Effectifs				Répartition	
	Bac+1	Bac+2	Bac+3	Total	Académie de Nantes	France métropolitaine
Licence (hors LP)	14 972	8 919	8 288	32 179	40,4%	42,4%
Licence professionnelle	0	0	3 265	3 265	4,1%	3,5%
BTS - BTSA	8 703	7 234	0	15 937	20,0%	15,7%
DUT - DEUST	3 044	2 542	0	5 586	7,0%	7,8%
CPGE	2 197	1 993	0	4 190	5,3%	5,5%
Ingénieur	771	784	2 736	4 291	5,4%	4,5%
Santé	2 826	758	811	4 395	5,5%	5,7%
Paramédical - Social	1 876	1 804	1 930	5 610	7,0%	9,0%
Comptabilité - Commerce	802	723	1 444	2 969	3,7%	3,6%
Diplôme d'IEP	0	0	0	0	0,0%	0,7%
Arts	341	329	290	960	1,2%	1,3%
Autres	18	144	141	303	0,4%	0,4%
Total	35 550	25 230	18 905	79 685	100,0%	100,0%

La part d'inscrits en licence représente la majorité des effectifs étudiants inscrits dans les formations de bac+1 à bac+3, néanmoins elle est inférieure à la moyenne nationale. La proportion d'inscrits en BTS représente également une part importante des inscrits et cette proportion est supérieure à la moyenne nationale.

► Le recrutement en cycle d'ingénieurs

Tableau 10 - Académie de Nantes : les caractéristiques des nouveaux étudiants en cycle d'ingénieur en 2014-2015 selon leur filière d'origine (source SIES)

Filière d'origine	Effectif	Répartition en %						Part d'étudiants ayant une origine sociale favorisée (%)*	Part de femmes (%)	Part d'étudiants en contrat d'apprentissage (%)
		Type d'école d'ingénieur			Série du bac					
		Écoles publiques sous tutelle du MENESR	Écoles publiques autres ministères	Écoles privées	S	STI2D-STL	Autre			
CPGE	685	47,3%	36,5%	16,2%	90,4%	7,2%	2,5%	50,9%	28,6%	0,9%
CPI	362	14,9%	-	85,1%	93,9%	6,1%	-	45,6%	30,9%	2,5%
DUT	249	56,2%	7,2%	36,5%	77,9%	15,3%	6,8%	41,8%	23,3%	7,6%
Licence	66	33,3%	25,8%	40,9%	87,9%	6,1%	6,1%	37,9%	48,5%	19,7%
BTS	70	27,1%	5,7%	67,1%	40%	35,7%	24,3%	28,6%	18,6%	4,3%
Autre voie d'accès **	206	79,1%	10,7%	10,2%	85%	2,4%	12,6%	41,3%	21,4%	1,9%

* Étudiants dont les parents sont classés dans la PCS "Professions libérales, cadres supérieurs, enseignants".

** Hors diplômés étrangers.

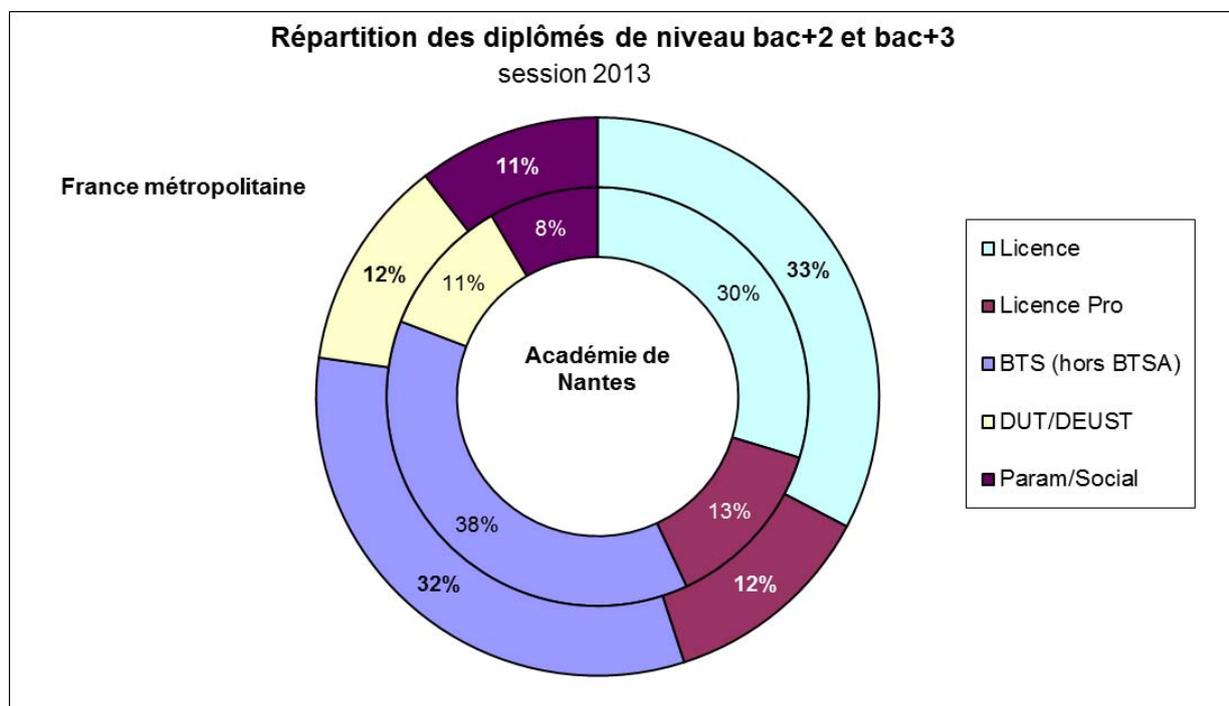
4. LES DIPLOMES POST-BACCALAUREAT

► Les diplômés dans les principales formations bac+2 et bac+3

Tableau 11 – Académie de Nantes : le nombre de diplômés 2013 dans les principales formations bac+2 et bac+3 (sources DEPP, SIES)

	Licence	Licence Pro	BTS (hors BTSA)	DUT/DEUST	Param/Social
Académie de Nantes	6 306	2 836	8 016	2 284	1 779
France métropolitaine	124 945	47 102	123 051	46 904	40 079

Graphique 7 - Académie de Nantes : la répartition des diplômés 2013 de niveau bac+2 et bac+3 (sources DEPP, SIES)



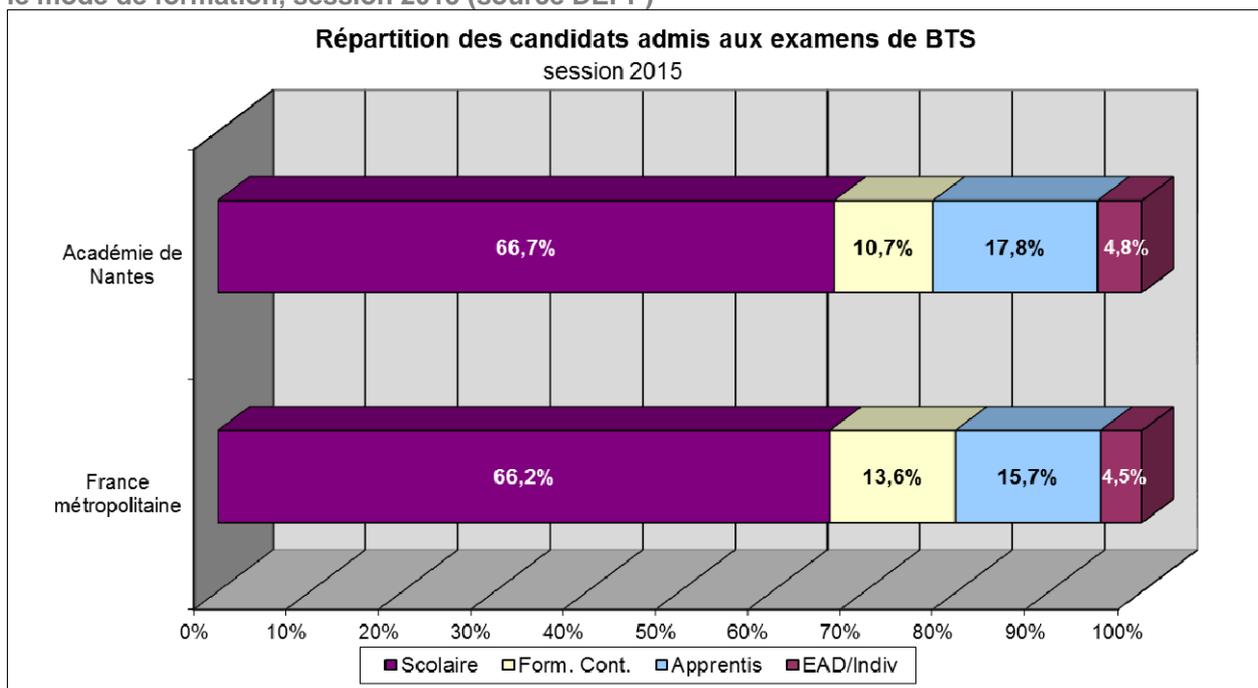
► Les BTS

• Les diplômés selon le mode de formation

Tableau 12 – Académie de Nantes : les effectifs des candidats admis à l'examen de BTS selon le mode de formation, session 2015 (source DEPP)

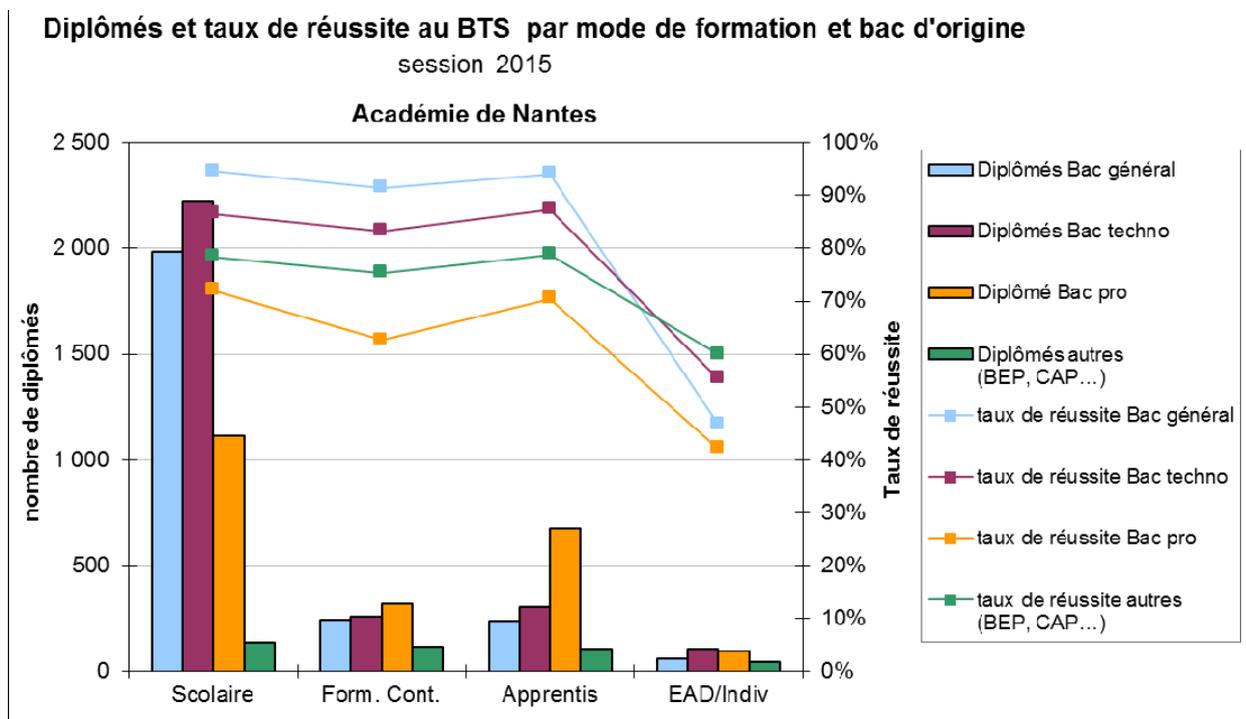
		Scolaire	Formation continue	Apprentis	EAD/indiv	Total admis	Taux de réussite
Académie de Nantes	Effectif	6 163	985	1 638	439	9 225	81,1%
	Répartition	66,7%	10,7%	17,8%	4,8%	100,0%	
France métropolitaine	Effectif	85 825	17 671	20 306	5 857	129 659	74,5%
	Répartition	66,2%	13,6%	15,7%	4,5%	100,0%	

Graphique 8 – Académie de Nantes : la répartition des candidats admis à l'examen de BTS selon le mode de formation, session 2015 (source DEPP)



- **Les taux de réussite (hors BTSA)**

Graphique 9 – Académie de Nantes : le taux de réussite au BTS par mode de formation et selon le bac d'origine, session 2015 (Source DEPP)



5. L'INSERTION PROFESSIONNELLE

► Les diplômés de BTS et autres formations de niveau III

Tableau 13 – Académie de Nantes : l'insertion professionnelle des BTS et autres formations de niveau III (diplômés 2014) (source DEPP)

	Taux d'emploi à 7 mois	Temps plein	Emploi à durée indéterminée	Cadre, profession intermédiaire
Enquête Insertion dans la vie active des lycéens 2015	66,3%	83,3%	30,5%	14,5%
Enquête Insertion professionnelle des apprentis 2015	83,7%	94,3%	46,4%	24,6%

► Les diplômés de licences professionnelles

Tableau 14 – Académie de Nantes : le taux d'insertion professionnelle à 30 mois des diplômés de licences professionnelles 2012 (enquête 2014) par domaine disciplinaire (source SIES)

	Droit, économie, gestion	Lettres, langues, arts	Sciences humaines et sociales	Sciences, technologies et santé
Académie de Nantes	91%	ns	87%	91%

Ns : Donnée non significative (nombre de répondants inférieur à 30)
 Nombre de réponses : 1 053 ; taux académique de réponses : 65%

6. LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

► L'apprentissage dans l'enseignement supérieur

Tableau 15 – Académie de Nantes : la répartition des apprentis 2015-2016 préparant un diplôme de niveaux II et III (source DEPP)

	Diplômes de niveau II			Diplômes de niveau III			Total niv II+III	TOTAL apprentis du supérieur	% niv II+III des apprentis du supérieur
	Licence LMD	licence pro	autres dipl.	BTS/ BTSA	DUT	autres dipl.			
Académie de Nantes	23	696	303	4 374	158	205	5 759	7 288	79%
France métropolitaine	1 380	14 925	7 770	58 749	5 778	6 995	95 597	141 506	67,6 %

79% des apprentis dans l'enseignement supérieur suivent des formations de niveaux II et III (France métropolitaine : 67,6%). Ce sont les formations de BTS/BTSA qui enregistrent le plus d'inscrits (60%, France métropolitaine : 41,5%).

En matière d'apprentissage, la Région travaille avec 53 CFA qui appartiennent à des réseaux très différents et représentent 200 sites de formation.

► La formation continue

Les établissements de l'académie ont délivré, en 2014, 3 877 diplômes nationaux en formation continue dont 3,6% de niveau bac + 2 (France : 7,5%) et 51,8% de niveau bac+3 (France : 49,1%).

► La VAE

Tableau 16 – Académie de Nantes : les bénéficiaires de la VAE en 2014 pour tout ou partie de diplômes de niveau II ou III (source DEPP)

	DUT/DEUST	Licence et licence professionnelle
Académie de Nantes	1	65
France métropolitaine	96	1 544

B. ANNEXES

LEXIQUE

Admission post-bac (APB)

Dans le tableau 3, l'extraction d'APB ne concerne que les **vœux de rang 1** exprimés par les candidats scolarisés en terminale dans l'académie considérée, à la fin de la procédure normale en 2015.

Les « **Formations universitaires** » comptabilisent les vœux d'inscription en L1, en première année commune aux études de santé (PACES), en Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles (CUPGE), DEUST, DU (hors DUT et écoles d'ingénieur).

Les « **Écoles** » regroupent les formations dispensées dans les écoles supérieures d'architecture, de commerce, d'art et les formations d'ingénieurs dont les classes préparatoires intégrées.

La rubrique « **Autres** » regroupe les mises à niveau (en arts appliqués, en hôtellerie, etc.), les formations conduisant au diplôme de comptabilité et de gestion (DCG), les formations paramédicales et sociales, les formations professionnelles autres que BTS et DUT (dans le domaine de la mer, du transport logistique...), les mentions complémentaires, etc.

Apprentissage

L'apprentissage (Code du travail – 6^e partie - Livre II) est une forme d'éducation alternée qui a pour but de donner à des jeunes de 16 à 25 ans une formation générale, théorique et pratique en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications professionnelles.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier, à durée déterminée, conclu entre l'apprenti et l'employeur.

Attractivité géographique – Enquête CEREQ

L'enquête du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) fait référence à la publication Net.doc.160 « Mobilités interrégionales des jeunes diplômés » (M. Vignale, juin 2016), et au Bref du CEREQ n°347, juin 2016 : « Mobilités interrégionales de jeunes diplômés du supérieur : qui forme pour qui ? ».

Baccalauréat

Les effectifs pris en compte sont les candidats présents et admis par type de bac (y compris les séries agricoles) par académie, région et pour la France métropolitaine. Tous les candidats sont pris en compte quel que soit leur régime d'inscription : scolaire, en apprentissage, en formation continue, en individuel et/ou par l'enseignement à distance (EAD).

Le taux de réussite est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

Les bacheliers sont localisés par commune selon l'implantation de l'établissement préparant les élèves au baccalauréat. Les candidats libres sont comptabilisés selon leur département d'inscription

Les mentions : sont comptabilisés les effectifs (et le taux de réussite avec mention) par type de bac à la session 2015, par département, académie, région et pour la France métropolitaine.

Effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur

Il s'agit des effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur, recensés dans les systèmes d'information et enquêtes du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des ministères en charge de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports. Le regroupement des sources peut entraîner, à la marge, la présence de doubles comptes car certains étudiants peuvent s'inscrire à plusieurs formations sans être repérés du fait de l'absence d'identifiant unique.

Le **brevet de technicien supérieur (BTS)** est un diplôme préparé dans les sections de techniciens supérieurs dans les établissements publics ou privés du ministère en charge de l'éducation nationale et des autres ministères. Les BTSA sont toujours comptabilisés avec les effectifs de BTS mais non dans les taux de réussite de BTS.

Les **classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)** préparent les élèves dans les établissements publics ou privés du ministère en charge de l'éducation nationale et des autres ministères selon 3 voies (scientifique, littéraire et économique).

Les **cycles préparatoires intégrés des écoles d'ingénieurs (CPI)** comprennent notamment les effectifs des formations préparatoires des UT, INP, Polytech'...Ils sont comptabilisés avec les ingénieurs dans le tableau des effectifs de formation de bac+1 à bac+3.

Le **DUT/DEUST** intègre aussi les diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).

Les **formations paramédicales et sociales** regroupent les effectifs des diplômes d'État de conseiller en économie sociale et familiale (DCESF), des diplômes de technicien supérieur (DTS) et des diplômes paramédicaux et sociaux de niveau III, la rubrique « **Autres** » recouvre des formations diverses telles que des formations d'arts (diplôme des métiers d'art - DMA, années communes diplôme national d'arts et techniques/diplôme national supérieur d'expression plastique - DNA/DNSEP, etc.), les formations de Paris-Dauphine et la formation de premier clerc de notaire.

Flux entrants

Ils correspondent au pourcentage des néo-bacheliers ayant eu leur baccalauréat à la session N en France (toutes régions/académies confondues) et s'inscrivant dans un établissement universitaire de la région/académie concernée durant l'année universitaire N-N+1.

Flux sortants

Ils correspondent au pourcentage des néo-bacheliers ayant eu leur baccalauréat dans la région/académie concernée à la session N et s'inscrivant dans un établissement universitaire d'une autre région/académie l'année universitaire N-N+1.

Formation continue

La formation continue s'adresse (1) aux personnes (salariés, demandeurs d'emploi, professions libérales, etc.) ayant interrompu leurs études et désireuses d'acquérir ou de développer une qualification, de valoriser leur expérience professionnelle ; (2) aux employeurs (privés ou publics) souhaitant développer les compétences de leurs salariés.

Les données présentées concernent les universités (y compris les IUT et écoles internes), les écoles d'ingénieurs rattachées et indépendantes (UT, INP, INSA, ENI, écoles centrales, ENSAM) et les autres établissements (IEP Paris, INALCO, EPHE, ENS, ENS Lumière et ENSATT). Les diplômés du CNAM sont comptabilisés en Ile-de-France, les diplômes étant délivrés par le CNAM Paris.

Formation tout au long de la vie

La formation tout au long de la vie recouvre la formation par apprentissage, la formation continue et la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Implantation

L'implantation correspond à une unité urbaine hormis pour la région Île-de-France où elle correspond à la commune. L'unité urbaine est un ensemble de communes abritant au moins 2 000 habitants dont aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Le zonage est établi à partir du recensement de la population par l'Insee en 2010.

Insertion professionnelle

Le taux d'insertion des diplômés **titulaires d'une licence professionnelle** est défini comme étant la part des diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés qui sont sur le marché du travail (sont exclus de l'analyse ceux qui sont encore en études et ceux qui sont sans emploi mais déclarent ne pas en chercher).

S'agissant des **diplômés de BTS et autres diplômes de niveau III** sont pris en compte les lycéens, les étudiants et les apprentis qui sont sortis diplômés d'un BTS en 2014. Champ de l'enquête « Insertion dans la vie active des lycéens - IVA » : BTS (71%), BTS agricoles (12 %), DUT (5 %), Diplômes santé-social (5 %), autres titres homologués de niveau III. Champ de l'enquête « Insertion professionnelle des apprentis – IPA » : les sortants des classes terminales de BTS (98 %), de diplôme

de technicien supérieur (DTS, 1 %) ou de diplôme des métiers d'arts (DMA, 1 %). Un redressement statistique est opéré pour chaque académie afin de pondérer les résultats selon les taux de réponse à l'enquête.

Les **emplois à durée indéterminée** prennent en compte les contrats à durée déterminée, les emplois de fonctionnaire, les engagés dans l'armée ou les personnes travaillant à leur compte.

Néo-bacheliers

Il s'agit des bacheliers inscrits dans les universités et établissements assimilés l'année universitaire suivant l'obtention du baccalauréat.

Attention : l'implantation de la composante est dans certains cas différente de celle de l'établissement (exemple : les néo-bacheliers inscrits à l'antenne de Tarbes de l'UFR lettres langues et sciences humaines de l'université de Pau sont comptés ici dans l'académie de Toulouse et non pas dans l'académie de Bordeaux).

Offre de Formation

Le décompte de l'offre des formations universitaires, sur le périmètre étudié, reprend l'ensemble des formations dispensées par chaque établissement. Une même mention (ou dénomination nationale pour certaines vagues) de diplôme est comptabilisée plusieurs fois lorsqu'elle est proposée par des établissements différents.

Le décompte des formations de STS correspond au nombre de spécialités de BTS (avec options) préparés sur le périmètre observé. Les mêmes spécialités enseignées par plusieurs établissements ne sont comptabilisées qu'une seule fois.

Le décompte des CPGE reprend l'ensemble des classes préparatoires, y compris les classes étoilées, présentes sur le périmètre étudiée quelle que soit leur spécialité.

Taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur

Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat. Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières les taux d'accès élémentaires par filière ne sont pas additifs. Les données présentées ici se rapportent non pas à des individus mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur. Les « doubles inscriptions CPGE - université » concernent les bacheliers généraux et constituent la majorité des doubles inscriptions.

Les statistiques présentées ici ne tiennent pas compte des inscriptions dans l'enseignement supérieur en alternance pour les bacs généraux et technologiques (apprentissage et contrat de professionnalisation), ni des bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger, ni des étudiants issus des COM ou ayant obtenu un bac à l'étranger, ou ceux pour lesquels l'académie d'origine est inconnue. L'apprentissage est pris en compte sur le champ des bacheliers professionnels poursuivant en STS.

Universités et établissements assimilés (au sens de l'enquête « SISE-Université »)

Entrent dans le champ les universités publiques (y compris l'université de Lorraine), l'INP Toulouse et l'IP Grenoble, les universités de technologie, Paris Dauphine, l'INALCO, l'IEP de Paris, l'Institut national universitaire Jean-François-Champollion d'Albi et l'ENSP de Blois ainsi que l'IPG Paris et les COMUE de Grenoble et Paris-Est (s'agissant des néo-bacheliers, le champ d'étude ne couvre pas ces trois établissements).

VAE

La validation des acquis de l'expérience (VAE) dans l'enseignement supérieur permet de valider des compétences acquises en dehors du système universitaire mais aussi de tout système de formation. Deux dispositifs distincts permettent d'accéder soit à un niveau de l'enseignement supérieur pour poursuivre des études, soit d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Les données présentées concernent ce dernier dispositif et, sauf précision, tous les diplômes délivrés (y compris master et doctorat).

SIGLES

A

APB Admission post-bac

B

Bac Baccalauréat

BTS/BTSA Brevet de technicien supérieur/ Brevet de technicien supérieur agricole

C

CDI Contrat à durée indéterminée

CFA Centre de formation des apprentis

CNAM Conservatoire national des arts et métiers

COMUE Communauté d'universités et établissements

CPGE Classe préparatoire aux grandes écoles

CPI Cycle préparatoire aux formations d'ingénieur

D

DCESF Diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale

DCG Diplôme de comptabilité et de gestion

DEPP Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

DEUST Diplôme d'études universitaires et techniques

DGESIP Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

DGRI Direction générale de la recherche et de l'innovation

DMA Diplôme des métiers d'arts

DNTS Diplôme national de technologie spécialisée

DNSEP Diplôme national supérieur d'expression plastique

DTS Diplôme de technicien supérieur

DU Diplôme d'université

DUT Diplôme universitaire de technologie

E

EAD Enseignement à distance

ENI École nationale d'ingénieurs

ENS École nationale supérieure

ENSATT École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre

ENSP École nationale supérieure du paysage

ENSAM École nationale supérieure des arts et métiers

EPHE École pratique des hautes études

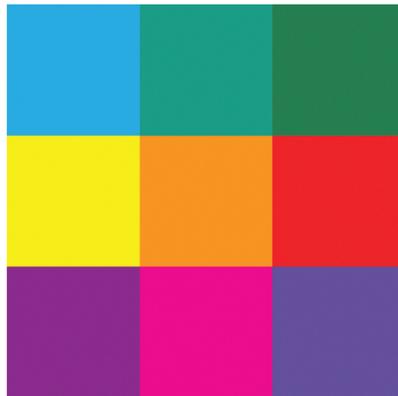
F

FC Formation continue

I

IEP Institut d'études politiques

INALCO	Institut national des langues et civilisations orientales
INP	Institut national polytechnique
INSA	Institut national des sciences appliquées
IP	Institut polytechnique
IPG	Institut de physique du globe
IUT	Institut universitaire de technologie
L	
L1	Licence LMD, première année
LIC	Licence
LP	Licence professionnelle
P	
PACES	Première année commune aux études de santé
S	
SIES	(Sous-direction des) Systèmes d'information et des études statistiques
SISE	Système d'information sur le suivi de l'étudiant
STS	Section de techniciens supérieurs
U	
UFR	Unité de formation et de recherche
UT	Université de technologie
V	
VAE	Validation des acquis de l'expérience



1, RUE DESCARTES
75231 PARIS CEDEX 05